

**01 10 ESSENTIEL LA RÉUNION**

NOVEMBRE 2023

**RÉSEAU D'INFORMATION COMPTABLE AGRICOLE (RICA)**

**Les exploitations cannières en 2021**

Le RICA est une enquête annuelle qui permet de recueillir les données comptables et technico-économiques des exploitations agricoles. En 2021, elle analyse 37 exploitations spécialisées produisant de la canne à La Réunion. Le résultat courant avant impôt par équivalent temps plein s'établit en moyenne à 20 851 €, en baisse de 17,2 % par rapport à la campagne 2020. La valeur de la production est en premier lieu impactée avec une baisse de -11% entre 2020 et 2021. De plus, les consommations intermédiaires progressent de 2 % lors de la même période. Au final, cela se traduit par une forte baisse du solde disponible par exploitation soit 23 073 € par équivalent temps plein (ETP).

Le recensement agricole 2020 montre que 2 718 exploitations réunionnaises cultivent de la canne à sucre pour l'industrie. Avec une surface de 21 393 ha de canne, cela représente 55 % de la surface agricole utilisée (SAU) du territoire. Cette culture occupe donc une place centrale dans l'agriculture de l'île.

Une part importante de cette surface est concentrée sur trois communes : Saint-Benoît, Saint-Pierre et Saint-André. Elles regroupent à elles seules plus du tiers de la surface cannière, ainsi que des exploitations.

Même si certains planteurs cultivent plusieurs centaines d'hectares, les exploitations ayant de la canne à sucre ont une surface moyenne en canne réduite : elle est voisine de 8 ha (voir Fig. 1). Plus de 70 % des canniers, soit 1 941 planteurs, ont une surface inférieure à 8 ha.

Les exploitations ayant de la canne à sucre sont principalement des structures spécialisées. Ainsi, 1 572 d'entre elles sont spécialisées à 100 % dans cette culture. Cela représente une surface globale de 12 628 ha.

Reposant sur un modèle social composé d'exploitations familiales de petite dimension réparties

sur tout le territoire, la canne est pourvoyeuse d'emplois privés : 4 475 Equivalents Temps Plein (ETP). Il s'agit principalement des 2 554 chefs d'exploitation et coexploitants. A cela s'ajoute la main-d'oeuvre permanente, familiale (707 ETP) ou salariée (490 ETP). Enfin, on compte 724 saisonniers ou occasionnels qui interviennent principalement lors de la récolte, souvent manuelle.

Seule une minorité des structures (3 %) a une superficie supérieure à 20 ha. Elle représente cependant près du quart de la sole cannière de l'île - plus de 5 000 ha - en 2020.

**Une production cannière en retrait**

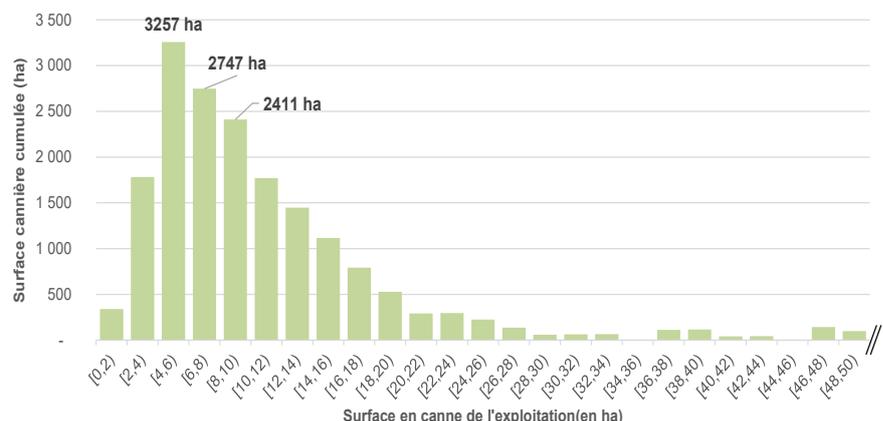
Le résultat économique des

exploitations cannières est en partie attribué au tonnage récolté lors de cette campagne. Avec 1 554 000 tonnes de cannes livrées par les planteurs et broyées dans les deux usines de l'île. C'est près de 11% de moins par rapport à la moyenne des dix années précédentes.

En 2021, l'EBE (excédent brut d'exploitation) par équivalent temps plein (ETP) non salarié des exploitations cannières s'établit à 28 338 €, en baisse de 15% sur un an. (voir Fig. 2). La valeur de la production est directement impactée et s'établit en moyenne à 58 130 € (soit -11 % par rapport à 2020).

Le résultat courant avant impôts (RCAI) par équivalent temps plein (ETP) non salarié s'élève à 20 851 €. Il baisse de -17,2 %, soit -5422 €

**Fig. 1 - Distribution des surfaces cultivées en canne en 2020**



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

par rapport à 2020. Le revenu dégagé varie fortement selon la taille de l'exploitation. Une petite exploitation entre 3,6 à 11 ha enregistre un RCAI moyen par exploitation de 25 020 € (soit 1,19 SMIC brut annuel). A l'opposé, le revenu des exploitations les plus grandes de 12 ha et plus se situent en moyenne à 33 146 € (soit 1,6 SMIC brut annuel).

Cette production se distingue des autres productions de l'île par un niveau de charges opérationnelles moins important et une marge brute par hectare plus importante. Moins endettées, car elles ont un moins grand besoin capitalistique, les exploitations cannières ont une situation financière globalement relativement saine. Cependant, cette situation peut s'avérer plus délicate pour les petites structures.

### Les charges progressent en 2021

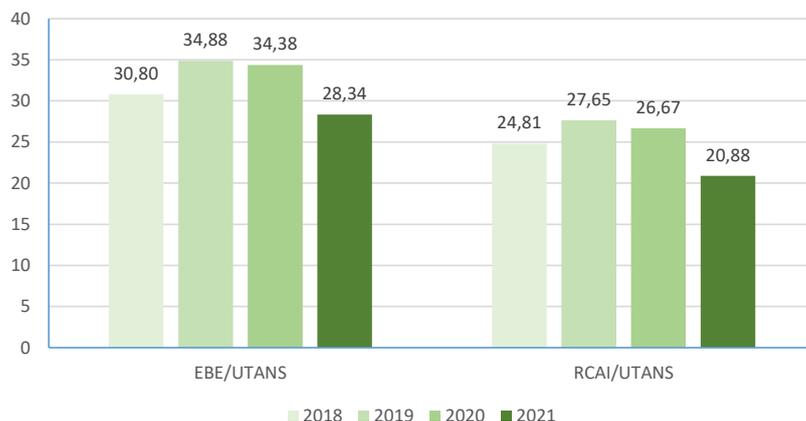
En 2021, les consommations intermédiaires de l'exploitation s'établissent en moyenne à 37 272 € par exploitation, en progression de 2 % par rapport à 2020. Toutes les principales composantes des charges diminuent à l'exception des charges d'approvisionnement qui évoluent à la hausse (+9 %) entre 2020 et 2021. C'est essentiellement dû à l'influence de la rupture des chaînes d'approvisionnement et de la hausse des prix. Cette hausse est particulièrement marquée pour les charges opérationnelles notamment les engrais (+8 %) et les produits phytosanitaires (+19 %).

Au final, les charges d'exploitation progressent de près de 1% (voir Fig. 3) du fait d'un recul des charges de structure. Cette évolution est à comparer avec la forte baisse des charges entre 2019 et 2020.

### Des subventions d'exploitation en 2021 au total stable

En 2021, la totalité des exploitations cannières de La Réunion sont bénéficiaires de subventions d'exploitations pour une valeur moyenne de 26 731 € (26 085 € en 2020). Il s'agit

Fig.2 - Évolution de l'EBE et du RCAI par ETP non salarié



Source : Agreste - RICA 2021

notamment d'aides au transport et à la production de la canne.

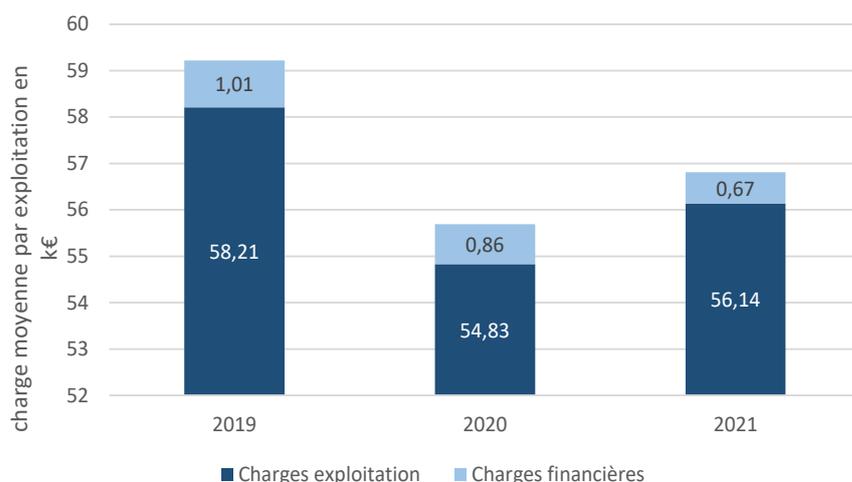
Le montant moyen des aides du 1er pilier Soutien aux marchés, est en légère diminution (-1 %). Par contre celui du 2e pilier (aides en faveur du développement durable) baisse de -17 %. Enfin, les autres subventions (aides de crise, calamités agricoles et autres aides publiques) augmentent fortement du fait des différentes crises. Les montants moyens de ces subventions atteignent 3 811 € en moyenne par bénéficiaire en 2021, contre 2 198 € en 2020 et sont en hausse entre 2020 et 2021. Cette évolution est en lien avec les aides mises en place dans le contexte de la pandémie de covid-19 : la hausse s'explique principalement par la

croissance des aides versées dans le cadre des embauches d'apprentis et par celles liées au plan de relance et à celles du fonds de solidarité.

### Une forte baisse du solde disponible 2021

Après la hausse des résultats économiques de 2020, la nette baisse de 2021 conduit à une diminution des ressources disponibles. Une fois les annuités d'emprunt à long et moyen terme et les cotisations sociales de l'exploitant déduites de l'EBE, le solde disponible par ETP non salarié atteint en 2021 une moyenne de 23 073 €. Cette valeur est en baisse de 22 % par rapport à 2020.

Fig.3 - Les charges « exploitation » et financières entre 2019 et 2021



Source : Agreste - RICA 2021